Sainte-Anastasie





Bulleţin Municipal

FEVRIER 2009 n° 221

LE MOT DU MAIRE

Crise, qui a dit crise?

A un mois à peine du vote des budgets municipaux bien des incertitudes encombrent encore notre réflexion.

- -Certes et en dépit de sérieuses difficultés déjà évoquées publiquement, le Conseil Général nous apportera encore en 2009 une bonne part des aides d'investissement espérées.
- -Certes, la situation financière de la Commune est saine.
- -Certes les taux d'impositions n'ont été majorés qu'une seule fois en vingt ans.
- -Certes nous sommes peu endettés et notre marge en ce domaine est assez large.
- -Certes enfin, nous pourrions assurer cette année 2009 sans craindre la faillite.

Mais que sera 2010 comme les années suivantes, et comment ne pas y penser?

Reste donc un avenir très incertain dans un contexte de fragilité des institutions de crédit rendant la fiabilité des emprunts de plus en plus aléatoires.

Enfin, tout ceci ne peut que nous inciter à une grande prudence que l'engagement gouvernemental - bien que positif sur le fond- de supprimer dès l'année prochaine la taxe professionnelle, ne dément pas. Aujourd'hui, nous plongeons donc dans une part d'inconnu qui ne peut que nous laisser perplexe mais qui ne doit pas nous empêcher de partager un espoir et même une volonté de relance économique. Pour cela nous pensons devoir maintenir nos investissements essentiels tels que ceux concernant les écoles par exemple. Dans d'autres domaines nous devrons très certainement différer nos projets.

En conclusion, ne pas faire preuve de cette responsabilité dès 2009 pourrait être lourd de conséquences sur les prochaines années et s'il y a un léger effort fiscal à faire c'est bien maintenant qu'il doit l'être... sans lanterner davantage.

C'est là du moins la proposition que je ferai au Conseil Municipal.

Jean-Pierre MORIN





E-mail: s.anastasie@wanadoo.fr site: www.ste-anastasie.fr

Hum

Informations pratiques

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS STE-ANASTASIE "La Boutique" au fond de la place des Ferrages Ouverture : -mercredi 14h 18h -samedi 9h 11h30 Tél : 04 94 72 29 50 ouvert à tous , Vente ou dépose d'objets divers.

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE Siège Social : 83136 Méounes les Montrieux Pour le Canton Madame Isabelle GARCIA Tél. 04.94.33.97.51

Les prochaines permanences auront lieu : les Vendredis 6 et 20 mars 2009, en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 16 H 30. ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme Séverine COURMONTAGNE : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère). Tél. : 04.94.92.27.08.

Permanence en mairie le 1er jeudi de chaque mois de 11 H. à 12 Heures.

DECHETTERIE DU SIVOM DE L'ISSOLE

à FORCALQUEIRET Horaires d'ouverture Lundi, Mercredi, Jeudi et vendredi de 8H30 à 12H et 14H à 17H Le Samedi de 9H à 12H. Fermé Dimanche et Mardi Tél.: 06.07.31.02.27 RAMASSAGE MENSUEL DES ENCOMBRANTS Prochain ramassage des « monstres » : Les Mardis 24 et 31 mars 2009 (se faire inscrire en Mairie au préalable). C.I.C.A.S.

Retraite complémentaire des salariés Tél. 0820 200 014 Permanence : BRIGNOLES Cité Administrative, Rue des déportés Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée)



URGENCES

- Pompiers: 18

- Samu : 15

BIBLIOBUS

Le prochain passage du bibliobus aura lieu le Mardi 31/03/2009 de 14h à 15 h, Parking des

Ferrages.

QUALITE DE L'EAU DE CONSOMMATION Analyses du 27/01/2009

Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique concernant les eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles pour les paramètres recherchés.

Numéros utiles

Mairie

-Accueil: 04.94.69.64.40

-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42 -M. DUCHEMIN, 5ème Adjoint (Urbanisme) : 04.94.69.64.45 reçoit du lundi au vendredi aux heures d'ouverture de la mairie.

-Mme BRETON, 1er Adjoint (Action sociale): 04.94.69.64.47 Reçoit le lundi, jeudi et vendredi, de 9 H à 12 H, mercredi de 14 H à 16 H 30

-Service cantine: 04.94.69.64.10

Fax: 04.94.69.64.41 Assistante Sociale

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale : 04.98.05.17.60 A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile dont la mission est d'assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités). : 04.94.69.44.86 Fourrière Municipale Conventionnée

« IDENTITE CANINE » à Garéoult :

04.94.04.89.33

Police Municipale Numéro : 06.08.80.45.82

Pharmacies de Garde

Numéro du standard d'appel d'urgence :

08.92.46.45.45

Dépannage
E.D.F.: 0 810 333 083 Téléphone: 10 15 (*)
Eau et Assainissement: 0 810 757 757
(*) en cas de dérangement de votre ligne vous pouvez venir en mairie où un téléphone sera mis à votre disposition pour contacter France Télécom.

Conciliateur de justice

Pour le canton, une permanence est assurée en Mairie de La Roquebrussanne, tous les jeudis de 14H à 17H30 sur rendez-vous au 04.94.37.00.90

Gendarmerie Nationale Brigade de La Roquebrussanne

Le 17 uniquement pour les urgences Le 04.98.05.22.70 pour tous les autres cas y compris les simples contacts ou demandes de renseignements.



Chronique municipale

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 30 JANVIER 2009

N°09/01 : Signature d'une convention avec l'ODEL Var

Le Maire propose au Conseil Municipal de signer une convention avec l'ODEL du Var pour l'organisation d'un centre de loisirs sans hébergement en partenariat avec la Commune de Forcalqueiret pendant les vacances de Février, Pâques, les grandes vacances et la Toussaint. Cette convention prend effet à compter du 23/02/2009 et prendra fin le 04/11/2009 inclus.

Coût de la journée 27.10 €.

Le prestataire encaisse d'une part les prestations de service CAF et les recettes des familles, la part restant à la charge de la commune est donc de 16.81 €.

Accepté à l'unanimité.

N°09/02: Signature d'une convention d'objectif, de moyens et de mise à disposition de biens communaux entre la Commune de Ste-Anastasie/Issole et les associations de la Communales

QUESTIONS DIVERSES

- -M le Maire propose au Conseil Municipal qu'à l'avenir chaque délégué d'organisme intercommunal ou de commission municipale informe, même brièvement, le Conseil des activités pour lesquelles il a reçu délégation...
- -M Jean-Claude DUCHEMIN rend compte des réunions auxquelles il a assisté: Syndicat Mixte de l'Energie des Communes du Var, Commission de l'Aménagement du Territoire de la Provence Verte et réunion de la Commission du Développement de la Provence Verte.
- -M Olivier HOFFMANN fait le compte-rendu de la Commission de l'Agriculture de la Provence Verte et le compte-rendu de la Commission SCOT.
- -M Alexandre ISTRIA fait le compte-rendu de la réunion avec le Syndicat des Chemins, il nous indique que pour cette année la placette parking des Ferrages est inscrite au programme 2009 (les travaux doivent débuter en mars).
- M Roger SABATIER fait le compte-rendu de la Commission PIDAF ainsi que le compte-rendu du SIVU de La Loube.
- -M Jean-Pierre MORIN informe le Conseil de l'avancement du SCOT (schéma de cohérence territorial) et du dernier bureau des Maires de la Communauté de Communes du Val d'Issole.

Bilan financier de la Commune

Le Maire fait part au Conseil de l'état d'avancement du projet du Budget Primitif 2009 qui d'ores et déjà s'avère plus difficile que celui de l'année précédente.

Il propose un examen attentif des recettes assurées :

- -des subventions espérées ;
- -des besoins raisonnables d'emprunt ;
- -et de l'opportunité d'un léger rajustement fiscal.

Par ailleurs, un effort d'économie concernant toutes les dépenses communales doit être envisagé non seulement dans la perspective du budget 2009 mais aussi, dans une perspective d'incertitude économique pour les années à venir.

TOUR DE TABLE

-Mme Muriel PEPONNET demande si le projet de structure de jeux pour les ados est toujours au programme?

Réponse : Ce projet est en attente depuis 2004, une demande au Conseil Général sera renouvelée.

-Mme Edith CONTI: demande s'il ne serait pas possible de mettre en place des dispositifs limitant la vitesse sur la RD 15, notamment au niveau de la salle polyvalente.

Réponse : Ceci n'est pas de la compétence de la Commune mais de la D.D.R.. Une demande sera effectuée en ce sens.



Incinération des végétaux – Usage du feu RAPPEL

Du 1er février au 31 mars 2009 l'usage du feu est soumis à déclaration en Mairie.

Ceci, bien entendu, sous réserve de respecter les consignes de sécurités suivantes :

- -vent inférieur à 40 km/h;
- -pas de foyer sous les arbres ;
- -bande de sécurité de 5 m débroussaillée et ratissée autour des foyers;
- -surveillance permanente avec moyens permettant le contrôle et l'extinction à tout moment ;
- -extinction totale par noyage en fin d'opération ;
- -s'assurer de l'extinction complète en partant.

N'oubliez pas de faire confiance et de faire travailler nos commerces et nos artisans locaux







ACCUEIL DE LOISIRS FORCALQUEIRET - SAINTE ANASTASIE

L'accueil de loisirs de Forcalqueiret-Sainte Anastasie accueille les enfants de 3 à 12 ans à la semaine durant les petites et grandes vacances.

Dates de séjours :

Février: du 23 février au 6 mars Avril: du 20 avril au 30 avril Juillet: du 6 juillet au 7 août

Toussaint: du 26 octobre au 4 novembre

Horaires d'accueil : Le matin : de 7 h 30 à 9 heures. Le soir : de 17 à 18 heures

L'Accueil de Loisirs se fera:



 Ecole communale de Forcalqueiret pendant les petites vacances

 Ecole communale de Sainte Anastasie en Juillet
 L'équipe d'animation reste à votre écoute. N'hésitez pas à nous contacter!

Directrice: Astrid SCHLERET - Téléphone: 06 77 45 58 85

Notre Journée au Centre

7 H 30/9 H : Ludothèque et petits ateliers 9 H : Activités extérieures ou départ en sortie

12 H/13 H: Repas

13 H/14 H: Temps calme - Sieste lever échelonné pour les petits

14 H/17 H Grand et petits jeux, ateliers créatifs, activités d'expression ...

Goûter

A partir de 17 H Accueil des parents



Comme annoncé dans le bulletin municipal du mois de janvier 2009, le point d'apport volontaire pour le tri sélectif situé au bas du chemin des Fabres sera transféré au parking des Ferrages à côté des toilettes publiques.

> Roger SABATIER Adjoint au Maire



Ouverture de la pêche en eau douce pour 2009

RECTIFICATIF

Sur l'Issole la pêche sera ouverte du 2ème samedi de mars au 3ème dimanche de septembre 2009 inclus.

Pour toute information complémentaire voir l'arrêté Préfectoral affiché en mairie.

C.C.A.S.

NOTE D'INFORMATION CONCERNANT LES VACCINATIONS

Les prochaines séances de vaccinations gratuites (pour tout public) organisées par le Conseil Général auront lieu à GAREOULT, au Centre médico-social (Place de la Mairie, à 17H 30)

Les Jeudis 12 MARS et 16 AVRIL 2009

Renseignements au : 04.94.72.69.76 - 04.94.72.61.96 - Se munir du carnet de santé

AU REVOIR JO, AU REVOIR JULIETTE !!!!

Après de nombreuses années passées au village, (plus de vingt-six ans) Jo Fadda et son épouse nous quittent pour les rives ensoleillées du bord de mer.

Une rétrospective de toutes les activités qu'il a créé (Club des Cigales, le Secours Populaire) ou dont il a été l'initiateur (Chorale), occuperait quelques pages du bulletin.

Ce qui est le plus important de retenir, ce sont ses indéniables qualités humaines, son dévouement auprès des personnes en difficulté, son goût irrésistible pour les causes « humanitaires ».

Figure emblématique du village il fut récompensé à plusieurs reprises par la « Médaille d'Honneur du Village » et la médaille Vermeil du « Grand Prix Humanitaire de France »

Jo a bien mérité enfinune retraite sereine auprès de Juliette, son épouse.

Souhaitons leur « Bon vent » et longue vie dans leur nouvelle vie.





INFORMATION A.D.I.L.



DIAGNOSTIC, UN DE PLUS AU 1erJANVIER 2009.

C'est nouveau. En plus de l'amiante, du plomb, des risques naturels.....le vendeur d'un logement devra aussi produire un diagnostic électrique.

Mon logement est-il concerné ?

Si votre installation électrique a plus de 15 ans, vous devez remettre à l'acheteur un état de l'installation électrique intérieure. En clair, vous devez faire vérifier votre installation par un professionnel certifié qui établira le diagnostic. N'importe quel électricien peut-il l'établir?

Seuls les professionnels certifiés par la Cofrac sont habilités à réaliser les diagnostics. Ils doivent disposer d'une assurance spécifique et n'entretenir aucun lien avec le propriétaire, ni avec une entreprise susceptible d'effectuer les travaux électriques. Ils doivent vous remettre une attestation prouvant qu'ils sont en règle avec ces obligations. A défaut, ils risquent une amende de 1500 euros et vous aussi.

Pour en savoir plus : liste des organismes agréés sur www.cofrac.fr, rubrique "diagnostics immobiliers" Et si l'installation n'est pas aux normes ?

Ce nouveau diagnostic n'est pas là pour attester de la conformité de l'installation électrique aux dernières normes, mais pour s'assurer qu'elle ne présente aucun danger et identifier les éventuels matériels vétustes ou inadaptés. En pratique, le professionnel s'assure aussi de la présence de certains systèmes de sécurité (appareil général de commande et de protection, dispositif de protection contre les surintensités......)

Dois-je engager des travaux avant de vendre?

Même si votre installation se révélait dangereuse, vous n'êtes pas tenu d'effectuer les travaux nécessaires.

Le diagnostic, joint à la promesse ou au compromis, revêt un caractère purement informatif. Cependant, pas question d'en faire l'économie! En effet, en cas de pépins, si vous saviez que votre installation présentait des dangers, vous ne pourriez plus vous exonérer de la garantie des vices cachés. Votre responsabilité pourrait être engagée, et vous risqueriez d'être condamné à payer des dommages et intérêts aux éventuelles victimes.

MONTANT DOUBLE

Entre le 15 janvier et le 31 décembre 2009, le montant du prêt à 0% aidé par l'Etat est doublé si je fais construire une maison ou si j'achète un logement neuf.

Les juristes de l'ADIL du VAR se tiennent à ma disposition pour me renseigner sur les conditions d'obtention de ce prêt et sur mes possibilités de financement.

Pour plus de renseignements :

-ADIL Centre de Toulon, Tél: 0825.77.88.77 / Fax: 04.94.22.65.81

-Courriel: adil@adil83.org -Site internet: www.adil83.org



Travaux réalisés sur le territoire communal durant le mois écoulé

-Travaux au local culturel : nettoyage, bétonnage ;

-Taille des arbres au jardin d'enfant et au parking ;

-Elargissement du chemin des Mollières ;

- -Fixation de bornes anti-stationnement (église etc...);
- -Un voyage de « monstres » à Forcalqueiret ;
- -Pose de carrelage et bornes à l'arborétum ;
- -Fixation de poteaux de signalisation ;
- -Nettoyage de la rue Jean Giono au karcher ;
- -Débroussaillage arborétum (tracteur + débroussailleuse);
- Débroussaillage au Vallon des Vaux (en cours);
- -Tonte des abords de la salle polyvalente (visite du Sous-Préfet) ;
- -Passerelle du Pré de Naple : mise en sécurité et effacement des tags
- -Fin des travaux de mise en sécurité électrique de la salle polyvalente.



AVIS DE TRAVAUX



« Probablement en mars » le Syndicat Intercommunal des chemins entreprendra les travaux de réalisation d'une placette piétonnière sur l'actuel petit parking des Ferrages. Ces travaux programmés en 2008 transformeront cet espace en lieu de vie du centre village.

En conséquence, le stationnement automobile devra dès lors s'effectuer sur les autres emplacements du Parking des Ferrages.

La vie associative



ASSOCIATION ARTS TASIE

Le vendredi 6 février a eu lieu l'Assemblée Générale de l'association, en présence de Monsieur le Maire, Jean-Pierre Morin et de son adjoint, Olivier Hoffmann.

Arts'Tasie a 10 ans d'existence et témoigne toujours bonne santé et dynamisme.

Le nombre d'adhérents est passé de 21 à 29 entre 2007 et 2008.

L'Assemblée a élu à l'unanimité :

- -M Jean-Pierre COUSSAERT au poste de Président ;
- -M Jean BOQUE au poste de Secrétaire ;
- -M Karel De GRAAF au poste de Trésorier.

Mme Andréa MULERS De GRAAF entrera au Conseil d'Administration.

Les perspectives d'activités sont nombreuses ; ateliers, expositions, foire aux croûtes, visites d'expositions et de musées etc...

L'équipe sortante : M Albert ETIENNE (Président), Mme Roselyne DETTWILLER (Secrétaire) et M Jérôme MARCHETTI (Trésorier), ont été très sensibles aux marques d'amitié témoignées à l'occasion de leur départ du Bureau (mais pas de l'association).

Monsieur Etienne souhaite bon vent à la nouvelle équipe.

Une Arts'Tasienne

Chart

CHORALE "CHANT ET AMITIE"

Le bâtiment est clair, les baies vitrées diffusent une grande clarté permettant l'entrée du soleil.

C'est à Nans-les-pins, dans ce lieu

accueillant, que nous nous sommes rendus le vendredi 30 janvier, dans l'après-midi, afin d'offrir à des personnes convalescentes un éventail de nos chants les plus joyeux. Et ce, dans le but de les distraire de leur solitude momentanée. Il nous a ainsi été donné de partager leur joie avec beaucoup de plaisir.

Dès maintenant, nous vous invitons à noter sur vos agendas la date du dimanche 29 mars prochain. A 17h, à la salle polyvalente, nous donnerons un concert avec l'orchestre des jeunes du Val d'Issole—dont le talent n'est plus à démontrer- qui a répondu chaleureusement à notre invitation. Sa direction est assurée par M. Vincent Merlin.

Cette soirée est destinée à recueillir des fonds pour l'Association « Rétina France » à laquelle nous sommes fidèles chaque année. La recherche en ophtalmologie progresse, mais a toujours grand besoin de nous. La recette sera donc intégralement reversée à « Rétina France ».

Une choriste



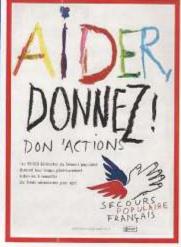
CLUB DES « CIGALES»

Si vous avez un don ou une passion dans le domaine

des activités manuelles telles que les émaux, la couture, les arts plastiques,et que vous souhaitez les faire partager venez nous rencontrer, vos suggestions nous intéressent.

Sorties:

La sortie au théâtre Galli de Sanary est avancée au mercredi 6 mai, toujours à 20h45



SECOURS POPULAIRE FRANCAIS Comité de Sainte-Anastasie

Pour l'achat d'un carnet DON'ACTION :

DON'ACTION: $20 \in$ Remise fiscale de 75 %, soit : $15 \in$ Coût réel : $5 \in$

Un tirage du comité le 19 mars. Un tirage de la Fédé, Toulon le 20 mars.

Le tirage Paris le 27 mars 2009.

La vie au village



MUSIQUE A STE-ANASTASIE

CONCERT MUSICAL AVEC

GROUPE VOCAL « LA LYRIC'S COMPAGNIE (direction Irina KARPOWITZ) DIMANCHE 8 MARS 2009 A 17H00 SALLE POLYVALENTE (entrée libre)

Nous ne manquons, en France de bons chanteurs professionnels, mais, paradoxalement, il existe véritable pénurie de bons pédagogues

Depuis de nombreuses années, Irina KARPOWITZ œuvre inlassablement dans notre région pour transmettre sa passion de l'art vocal et permettre amateurs et professionnels en perfectionnement d'évoluer. nous avoir offert à la fin de l'été un concert à l'Eglise, aboutissement d'une semaine de stage dans nos murs pour des chanteurs de tous niveaux, Irina nous présente le travail au long cours de sa classe de chant, la « LYRIC'S COMPAGNIE », avec le concours du pianiste Michel OREGGIA qui fut longtemps chef de chant à l'Opéra de Toulon.

Le programme embrasse une large variété de styles, de l'oratorio classique à l'opérette et à la comédie musicale ainsi qu'aux mélodies françaises, espagnoles, italiennes.

Les professeurs de l'Ecole de Musique du Val d'Issole se produiront LE SAMEDI 21 MARS 2009, à 20H, salle polyvalente pour un CONCERT « CLASSIQUE » (entrée libre)

Concert RETINA

Le dimanche 29 mars, à 17h dans la salle polyvalente de Ste Anastasie, aura lieu un concert organisé par la chorale du village, "Chant et Amitié ". L'orchestre des "Jeunes de l'école de musique du Val d'Issole" participera également à ce concert donné au profit de l'association "RETINA FRANCE", qui a pour but recherche d'aider à la ophtalmologie.

LE CARNET DE STE-ANASTASIE

Mariages:

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de : -Melle Stéphanie AILLAUD et de M Jean-Luc GHIGLIONE, célébré le 11 février :

-Melle Nathalie AIACH et de M Ludovic RORATO, célébré le 14

-Melle Tatiana BORISOVA et de M Philippe MANISCALCO, célébré le 14 février.

Toutes nos félicitations aux nouveaux époux.

C'est avec regret que nous vous annonçons le décès :

 -de M André ROBICHON, survenu le 26 janvier ; -de M Maurice MANESSE, survenu le 31 janvier :

-de M Jean-Claude BASTIAN, survenu le 1er février ;

-de M Jean NADAL, survenu le 10 février ;

-ainsi que le décès de M Francis PARENT, survenu le 15 février. Nous présentons à leur famille toutes nos condoléances.

Remerciements:

-Madame MANESSE et sa fille remercient toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de M. Maurice MANESSE.

-Madame NADAL et ses enfants ont été très touchés par les nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès de M. NADAL. Ils remercient chaleureusement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil, pour le réconfort qu'elles leur ont apporté.



-La famille PARENT vous remercie tous pour votre présence et vos signatures sur le livre de condoléances pour le décès de Francis PARENT, alias « Cissous ».

Monsieur Jean NADAL nous a quitté ce mardi 10 février, il avait 90 ans.

C'est un homme respecté et estimé qui aura fortement marqué la vie de son village qui vient de s'en aller,

Né en 1918 à Draguignan, Monsieur Jean NADAL avait été admis à l'Ecole Polytechnique en 1938, mais bientôt la guerre avait interrompu ses études et dès après sa mobilisation, il avait vécu en Autriche une longue captivité avant de rejoindre la France en 1945.

Diplômé de l'Ecole Polytechnique, il avait peu après son mariage été reçu comme ingénieur du génie maritime pour ensuite poursuivre sa carrière militaire puis civile dans des postes de grande responsabilité ceci jusqu'en 1978. C'est donc à partir de cette date et de son départ à la retraite que Monsieur Jean NADAL s'était investi dans la remise en culture de son vignoble familial. Puis c'est en tant que Président de la cave coopérative qu'il avait donné toute la mesure de sa compétence et de sa passion de notre terroir. Sous sa direction notre cave coopérative avait été profondément réorganisée et avait retrouvé son lustre en dépit d'une conjoncture déjà défavorable.

Sainte-Anastasie gardera le souvenir d'un homme qui, au-delà de son travail et de son passé brillant, a toujours su rester accessible et simple, à l'écoute de ses concitoyens et tout particulièrement de ceux du monde rural.

Monsieur Jean NADAL était Officier de l'Ordre National du Mérite et de l'Ordre National du Mérite Agricole.

PETITES ANNONCES

- * Aide maternelle cherche garde d'enfants le mercredi : Tél. 04.94.69.19.61-06.84.61.38.20
- * Vends R19 année 94 en l'état 500 euros à débattre. Tél : 06.84.61.38.20
- * A vendre à Ste-Anastasie, villa 127 m² habitables sur 900 m² de terrain. 3 ch., séjour, cuisine, s-d-b, salle d'eau, grand garage, terrasse couverte, patio. 310 000 € à débattre

Tél.: 04.94.86.66.39 - 06.10.28.09.81

* Jeune fille sérieuse recherche heures de ménage et repassage à Ste-Anastasie.

Tél.: 06.75.88.30.44

- Vends un lit de bébé peu servi + un lit en 90 cm.
 Tél.: 04.94.86.66.39
- * Terrain à vendre à Ste-Anastasie 1 500 m² clos partiellement :

Tél.: 04.73.82.45.73

- * Jeune fille sérieuse vous propose ses services pour du baby-sitting le soir et le weekend : Tél. : 06.77.95.87.96
- * Aide à domicile diplômée propose ses services à domicile (chèque emplois service accepté): enfants, personnes âgées, handicapés, entretien du foyer, du linge, aide aux courses, préparation des repas, aide à la personne, aux déplacements, soins d'hygiène, dame de compagnie, accompagnement aux sorties, petit jardinage, prend soin de vos animaux de compagnie.

Demander Aurore: 06.33.54.01.70

AGENDA DES MANIFESTATIONS

-Dimanche 8 MARS:

Concert

17 H - Salle polyvalente

-Samedi 21 MARS

Concert des Professeurs de l'école de musique du Val d'Issole

20 H - Salle polyvalente

-Dimanche 29 MARS:

Concert donné par la chorale « Chant et Amitié » et l'orchestre des "Jeunes de l'école de musique du Val d'Issole"

17 H - Salle polyvalente

Nouveau
COIFFURE A DOMICILE
Inven'tif



Femmes, hommes, enfants Du lundi au samedi VALERY 06.07.71.25.34

Dans la fraîcheur de la Belgique, je ne peux que penser aux vacances qu'on passe dans notre maison à Sainte-Anastasie. On habite là au Vallon de Gueirol 565 et on aime être là. Ici, j'ai fait un petit poème que peut-être, vous pourrez mettre dans le petit journal de Sainte-Anastasie... Estagie Boven op mijn berg zit ik heel alleen. ik hoor, ik voel, ik ruik : de totale bevrijding Het licht van mijn Provence spelt weer met mijn ogen, zet me aan om dingen te doen, meer dingen, andere dingen dan ik in het koele Vlaanderen kan. De Var en Vlaanderen: van beide houd ik. maar de Provence aanbid ik. Estagie En haut de ma colline je suis toute seule. J'entends, je sens, je ressens : la libération totale. La lumière de ma Provence joue de nouveau avec mes yeux, m'incite à faire des choses, autres choses, plus de choses que je pourrais faire en Flandre nébuleuse. Le Var et la Flandre : je les aime, tous les deux, mais la Provence, je l'adore.

Christine Gheeraert-Cool

Les Poetes

de Ste-Amaziaste

Ce bulletin est entièrement conçu et réalisé par les élus et le personnel communal de la commune de Sainte-Anastasie